

Image not found or type unknown



Divulgation d'information en public

Par **dam61**, le **03/07/2008 à 10:45**

bonjour, je vien d'apprendre qu'un jeune employer d'ivulguer des information sur mon compte a des proche ainsi qu'a des personnes que je ne connais pas.mon compte étant a decouvert mon amie sen est rendu malade est ne veut plus sortir pour cause de honte
Est ce que le banquier qui a une close confidentiel a le droit de parler comme sa. est ce que sa peut aller loin ?